

## HÔTEL DE VILLE

rue Vieille Saint-Martin  
95800 Courdimanche

T 01 34 46 72 00

F 01 34 46 72 07

E [mairie@ville-courdimanche.fr](mailto:mairie@ville-courdimanche.fr)

Courdimanche, le 10 novembre 2017

Madame, Monsieur, *Chers Courdimanchois*

Après une rentrée bien studieuse et dynamique à Courdimanche, c'est maintenant la fin de l'année qui arrive à grands pas. Et pour l'équipe municipale que je conduis, c'est aussi l'opportunité de faire le point sur les grands dossiers ouverts ces derniers mois et qui se prolongeront en 2018.

### TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : UNE MOBILISATION AU QUOTIDIEN

Au printemps dernier, vous avez fait connaissance dans le magazine municipal de la nouvelle équipe de la Police municipale. Des agents aux services des Courdimanchois pour **garantir un cadre de vie sécurisant**.

**Proximité, prévention, médiation**, et fermeté lorsqu'elle sera nécessaire, sont l'essentiel des missions que nous leur avons confiées pour assurer votre tranquillité au quotidien.

C'est aussi pour cela que, dès le mois de janvier, notre Police municipale sera renforcée afin d'assurer deux patrouilles de soirée par semaine et ainsi mieux coordonner ses actions avec celles de la Police nationale. Autre nouveauté, la carte de stationnement résidentiel a été totalement repensée pour une meilleure utilisation. **Celle-ci sera prochainement distribuée et mise en service à partir du 1er janvier 2018**. Vous pouvez vous la procurer dès maintenant en faisant la demande en ligne via le site de la ville [www.ville-courdimanche.fr](http://www.ville-courdimanche.fr) ou sur rdv auprès de la police municipale : **01 34 46 72 29**

Et, vous l'avez peut être déjà constaté, les tracés au sol des zones bleues ont été rénovés sur l'ensemble de la ville. Une nouvelle zone bleue a été créée boulevard des Chasseurs pour garantir aux Courdimanchois un stationnement de proximité aux abords des équipements publics et limiter le stationnement de transit.



### CADRE DE VIE : DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Un matin, devant l'école des Croizettes.

L'année 2017 aura également été particulièrement riche en aménagements de notre environnement immédiat. Au village, des essais grandeur nature et la **consultation attentive des riverains** ont permis de trouver des solutions efficaces pour réduire le passage de transit et apaiser la circulation rue Raymond Berrivin. Les expérimentations d'aménagements sont toujours en cours pour une mise en service au premier trimestre 2018. Dans le même état d'esprit, les habitants de la rue Vieille Saint-Martin ont été de nouveau concertés le 7 novembre dernier. Ils ont ainsi décidé et validé avec les élus les dispositifs à installer pour réduire la vitesse dans cette rue.

#### Bien stationner pour sécuriser le déplacement de nos enfants

De la même façon, des travaux viennent d'être réalisés au niveau de l'école des Croizettes et de la rue des Mésanges. Là aussi, en étroite concertation avec les habitants, des coussins berlinois ont été installés, un dépose minute a été matérialisé et des plots ont été posés, permettant de faciliter le stationnement et la circulation.

### Quand l'art du trompe l'oeil s'applique à la sécurité de nos enfants

Dans cette logique de **dialogue et de faire ensemble**, nous allons travailler avec les parents d'élèves élus pour proposer de nouveaux aménagements aux abords des écoles, notamment avec l'expérimentation de nouveaux passages piétons 3 D. Une démarche innovante pour responsabiliser les automobilistes en les faisant ralentir près des écoles.

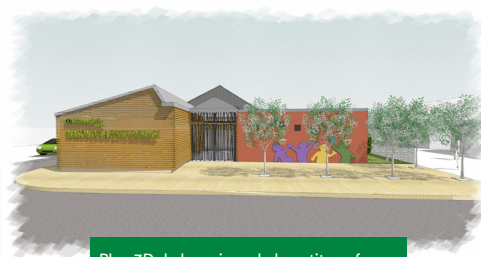
## DÉCIDER ENSEMBLE DES FUTURS RYTHMES SCOLAIRES

En juin dernier, je vous annonçais le lancement d'une grande concertation sur les rythmes scolaires. Vous le savez sans doute déjà, les municipalités ont depuis le 28 juin dernier la possibilité de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire. Ce sujet sera à l'ordre du jour « du café des nouveaux parents d'élèves élus » **le samedi 18 novembre prochain**. L'objectif sera de préparer un questionnaire et de recueillir ainsi l'avis de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour décider collectivement des ajustements à mettre éventuellement en oeuvre pour la rentrée 2018.

## DES PROJETS QUI PRÉSERVENT L'ÉQUILIBRE DE NOTRE VILLE

Depuis septembre dernier, nous informons des futurs aménagements de notre Ville en réunions publiques. Déjà abordées dans le cadre de « Courdimanche demain la suite », ces opérations ont été présentées aux habitants des quartiers des Croizettes et du trou tonnerre et des prochaines réunions sont programmées pour le secteur de la Louvière (28 novembre) et le Village (date à programmer). C'est tout d'abord **la future Maison de la Petite Enfance** qui permettra la création d'un lieu spécialement dédié réunissant crèche familiale et crèche collective, RAM (relais assistance maternelles) et LAEP (lieux accueil enfants parents).

Cette nouvelle structure, qui pourra accueillir 50 enfants, a été imaginée pour faciliter le quotidien des familles et l'épanouissement des tout petits. Un équipement moderne, lumineux et végétalisé qui viendra achever la transformation du quartier de la Louvière. Aux abords du gymnase et de l'éco quartier du Bois d'Aton, c'est **un nouvel espace intergénérationnel** qui va s'ouvrir pour les vacances de Noël. Ce terrain, dédié aux sports de plein air, permettra de concilier la pratique du football, du basket et du « street work out », discipline sportive adaptée à la musculation et à la gymnastique. Un nouveau lieu très attendu pour les 12/25 ans qui pourront se retrouver et pratiquer du sport ensemble.



Plan 3D de la maison de la petite enfance.



La cérémonie des jeunes diplômés du 7 octobre 2017.

## UN ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE RÉAFFIRMÉ

Être présent à chaque âge de l'enfant s'inscrit naturellement dans notre priorité de préparer l'avenir. À ce titre, 2017 aura été une année importante dans l'accompagnement de nos jeunes écoliers.

Nous avons finalisé la dotation en tableaux numériques interactifs (TNI) pour l'ensemble des groupes scolaires afin d'offrir à tous les jeunes Courdimanchois le bénéfice **des avantages de la ville numérique**. Chaque école est désormais dotée d'une ou plusieurs classes mobiles.

Nous avons aussi décidé d'organiser, pour nos jeunes du second cycle (bac, bac pro, bep, cap...), une cérémonie particulière pour célébrer l'obtention de leur diplôme.

Un moment fort dans leur parcours scolaire, qui marque une étape et mérite la reconnaissance de la communauté courdimanchoise. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons partagé avec eux et leurs familles présentes cette première édition.

## UNE PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUJOURS AMBITIEUSE

La huitième édition des 24 heures de l'art se déroulera les 18 et 19 novembre prochains à la MELC, avec encore plus de performances et d'arts numériques. Nous engageons plus que jamais la ville de Courdimanche sur **la voie du soutien aux arts et à la culture**, intimement convaincus que l'art est un vecteur de citoyenneté. Des performances de « light painting » ont été réalisées en amont de l'évènement, pour que cette nouvelle édition soit aussi l'occasion de créer du lien en réalisant des oeuvres collectives de qualité.

Autre moment privilégié de rencontre artistique, le festival Jazz au fil de l'Oise qui éveillera votre fibre musicale le dimanche 10 décembre avec un concert de Naïssam Jalal au foyer rural.



Et pour finir l'année, les occasions de se rencontrer vont se multiplier avec nos traditionnels rendez-vous, le Marché de Noël et le téléthon (9 décembre), notre traditionnel repas de fin d'année avec les seniors (16 décembre) ou encore le ciné famille (22 décembre).

Autant de moments à partager ensemble pour donner du sens à notre engagement à vos côtés.

Mes chers concitoyens, très fraternellement !

Elvira Jauën

Maire de Courdimanche  
Conseillère régionale d'Île de France